

Siège social : 30 rue Henner 68000 COLMAR

Direction Générale et Siège administratif : 2 avenue de Strasbourg 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Tél : 03.89.32.74.41

Mail : mcpuches@apba.eu

Rédaction : MC. Puche

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association "ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE"

SAMEDI 22 juin 2024 A 14 HEURES 30

A l'Espace Auguste
rue des Jardins – 68000 COLMAR

1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Mesdames et Messieurs les élus
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres d'Associations,
Mesdames et Messieurs les personnes accompagnées et familles
Mesdames et Messieurs les professionnels
Mesdames et Messieurs les bénévoles et administrateurs
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

C'est pour moi, comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale 2023.

J'accueille tout spécialement :

- M.STRAUMANN Eric, Vice-Président du territoire Région de Colmar, Conseiller d'Alsace du canton Colmar 2
- Mme PRUNIER Nathalie, En charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé au niveau du conseil municipal de Colmar
- M.BARTHE Bernard, Président d'Amaelles
- M. BANDOL René, Directeur Général de l'ARSEA et secrétaire général de NEXEM
- Mme FOURNIER Odile, Présidente SINCLAIR
- M. GILLET François, Association SINCLAIR
- Mme LANGEN Mélanie, Secrétaire Générale "Au fil de la Vie"
- M. LASSERRE Didier, Président Cœurs partagés.
- M. SCHIPFER Patrick, Directeur Régional d'Api Cuisiniers d'Alsace

Je sais leurs agendas respectifs chargés, mais ils ont tenu, une fois encore, à nous accompagner pour faire le point sur notre association.

Nous devons désigner deux scrutateurs.

Afin de faciliter la retranscription de cette AG et si vous en êtes d'accords, je vous propose de l'enregistrer.

Nous allons vous présenter les différents rapports, afin de faire l'inventaire des activités nouvelles ou essentielles qui ont marqué l'année écoulée.

Je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs et l'ensemble des salariés pour leur implication tout au long de cette année écoulée.

Elle a été marquée par une crise polymorphe, à la fois économique, sociale, environnementale et maintenant politique ; les conflits armés font rages et divisent la population française. L'année a été complexe, Mais tout le monde a tenu bon.

Merci à toutes et tous.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2023 nous ont quittés, personnes accompagnées, familles, salariés ; j'ai une pensée particulière pour Roland HIRLÉ, ancien président de l'Adapei du Bas-Rhin et qui a été avec Prinio FRARE à l'origine de la création de l'APBA.

Je vous propose de les honorer par une minute de silence.
Merci pour eux.

Comme tout le secteur médico-social, l'APBA a subi de graves conséquences économiques, rencontrant des difficultés majeures : le recrutement de personnel qualifié est de plus en plus difficile, la situation financière est préoccupante avec un déficit de notre budget propre de 12 millions d'euros en 4 ans et pour la première fois un déficit de notre budget contrôlé.

Ce sont les conséquences directes de cette crise polymorphe dont les premières victimes sont les populations précaires dont fait partie le monde du handicap.

Notre patrimoine nous permet de faire face à cette situation. Mais nous avons une responsabilité morale de retrouver un équilibre financier. C'est bien celui-là qui permettra à notre association d'offrir une meilleure qualité de vie à la personne en situation de handicap, à travers une vie choisie au sein de la société, comme tout un chacun.

Nous sommes des parents engagés partageant une même histoire, celle de nos enfants porteurs d'un handicap.

Nous sommes des personnes avec un handicap mais aussi et surtout avec des compétences

Nous sommes des professionnels qualifiés et engagés.

C'est ensemble que nous ferons face à l'ensemble de ces challenges.

Le plan « Nouvel Horizon » 2023-2026 qui va vous être présenté répondra à cette injonction de retour à l'équilibre budgétaire tout en mettant en œuvre notre Projet Associatif.

L'élaboration de notre plan n'a pas été simple, a nécessité beaucoup de courage. M.Pierre TASSETTI, notre Directeur Général, l'ensemble du comité et les partenaires sociaux, ont toute ma confiance dans la mise en œuvre de notre projet associatif.

Notre association a assuré sa mission de service public depuis plus de soixante ans, en tant qu'acteur dynamique, fort de propositions et d'innovations. L'APBA restera engagée dans sa mission d'accompagnement et de défense des droits des personnes en situation de handicap et continuera à développer des solutions pour favoriser l'autodétermination et la participation sociale des personnes en situation de handicap.

La solidarité nationale est mise à mal depuis des dizaines d'années quels que soient les gouvernements ; la France a d'ailleurs été condamnée pour cela par le conseil de l'Europe. Les propositions des différents partis politiques lors des élections européennes n'ont abordé que rarement la problématique du handicap qui touche pourtant plus de 15% de la population française.

Les 50.000 solutions proposées à ce jour ne sont pas à la hauteur des enjeux ; le seul mouvement alsacien compte plus de 2 500 personnes sans solutions sur leurs listes d'attentes. Et de quelles solutions parle-t-on ? est-ce que pour seul accompagnement 4 heures d'école publique avec une AESH partagée est une solution acceptable ?

Ne nous voilons pas la face ; l'heure est grave et nous devons nous battre pour que les droits fondamentaux de la personne en situation de handicap soient respectés et pour que la solidarité nationale soit effective.

La communauté de destins que nous sommes prend là tout son sens. Nous, Familles, avons individuellement une obligation morale à défendre les droits des personnes mais aussi à revendiquer la solidarité nationale qui est due à nos enfants.

Il s'agit clairement d'un combat politique qui nous engage nous tous.

Nous devons soutenir toutes formes de plaidoyer qui vont dans ce sens. Le plaidoyer quant à la condamnation de la France par l'Europe ou le plaidoyer concernant la future réforme des ESAT en sont les meilleurs exemples.

Il s'agit d'un combat de tous les jours. Il s'agit de défendre les droits de la personne, comme tout citoyen, avec les compensations nécessaires à son handicap « PAS PLUS MAIS PAS MOINS ».

Nous ne pouvons pas accepter que la seule réponse de la solidarité nationale soit de nous envoyer dans le milieu ordinaire sans réelle compensation du handicap ; Qui accepterait qu'une maladie grave ne bénéficie que d'une partie du traitement nécessaire ? C'est pourtant ce que subissent les personnes en situation de handicap. En particulier, 2 500 personnes sans solution acceptable et sur liste d'attente.

Je vous propose d'écouter le message de M.Luc GATEAU, président de L'Unapei.

1.1 Intervention de Madame PRUNIER

Mme PRUNIER représente M. Eric STRAUMANN, et témoigne son estime pour l'action de l'APBA.

Elle salue l'engagement des bénévoles qui œuvrent souvent dans l'indifférence et parfois dans l'incompréhension, et rappelle que la municipalité est toujours partante pour soutenir les projets qui favorisent l'inclusion et l'épanouissement personnel.

Depuis 2022, la ville de Colmar a une ligne budgétaire pour financer quelques actions sur son périmètre.

Mme PRUNIER demande de ne rien lâcher, pour préserver les droits de nos enfants.

1.2 Intervention de Monsieur René BANDOL

L'inclusion est notre cœur de vie et cœur de métier.

M.BANDOL évoque le « Ségur pour tous », 80% des salariés ont pu être rémunérés dans le cadre du « Ségur » mais cela n'est pas suffisant.

Un accord a été signé au niveau national, avec les syndicats salariés, et un accord de méthode pour une nouvelle convention collective unique étendue.

La commission nationale des agréments a siégé et validé les accords.

M.BANDOL rappelle que l'état ne nous donnera pas tout et qu'il faut continuer à militer très activement.

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2023

Après lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023, le Président demande s'il y a des questions concernant ce procès-verbal, aucune question n'étant posée le Président propose d'approuver ce dernier.

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 juin 2023.

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

3 Rapport d'activité 2023 de l'association et des établissements et services

Une vidéo relative au rapport de l'Association est diffusée, elle aborde notamment le nombre de réunions de CA et de bureaux, les différentes commissions (Stratégique, Autodétermination, Patrimoine, Finances), la vie des territoires, les relations externes, les associations sportives filles (CASCAD, ASCETH, ASCM, MALICES).

Une vidéo de présentation des différentes commissions associatives est diffusée.

Introduction de M.Pierre TASSETTI, Directeur Général :

Quelle année 2023 !

Une année évidemment particulière pour moi puisque j'ai rejoint l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace au mois de février 2023 et que c'est donc mon premier exercice au sein de l'association.

C'est peu dire que cette année a été dense, riche d'expériences et de réalisations !

Je souhaite vous en faire part à travers le regard et les réflexions de **Marc HALEVY, philosophe et physicien de la complexité** que nous avons eu le plaisir de découvrir lors d'une de nos réunions d'encadrement.

D'après lui, les modèles qui régissent notre monde évoluent tous les 500 ans et nous sommes actuellement au cœur d'une de ces périodes de changement ! Il nous donne quelques repères et pistes pour mieux comprendre et gérer les transformations structurelles de notre société.

C'est par le prisme de cette grille d'analyse que je vous propose de retracer les faits et réalisations marquantes de l'année 2023.

Le premier repère est la révolution démographique.

En 2050, nous serons bientôt plus de 10 milliards d'êtres humains sur terre contre 1 milliard au début du 20^e siècle. Cela veut dire s'organiser pour mieux vivre ensemble et préserver notre planète afin qu'elle continue à nous permettre d'y vivre.

Le vivre ensemble, c'est un de nos combats. Nous parlons de reconnaissance de la richesse d'une personne en situation de handicap. Nous parlons donc et aussi d'inclusion et d'autodétermination. Notre projet associatif précise que ***l'APBA s'engage à agir pour une société inclusive et solidaire, qui reconnaît la personne en situation de handicap comme citoyenne à part entière.***

Le chantier de l'autodétermination a été engagé avec force : 683 professionnels formés via le E-learning, 14 réunions avec les familles, 83 référents autodétermination formés, 14 coachings d'établissements et services... **une ambition qui prend corps !**

L'association s'est également engagée afin d'accompagner plus de personnes, d'accueillir les personnes en liste d'attente ou encore de trouver des solutions aux personnes qui vivent des situations complexes ou sont sans solution. **Au total, nous avons ainsi pu accueillir plus de 5000 personnes différentes en situation de handicap tout au long de l'année.**

A ce titre, et au-delà des efforts pour actualiser les données dans l'outil Via Trajectoire et accueillir de nouveaux bénéficiaires, nous avons consolidé notre service de coordination de parcours renforcé, créé et animé la Communauté 360 (qui rassemble aujourd'hui 11 acteurs du handicap et rayonne désormais à l'échelle de l'ensemble de l'Alsace).

En phase avec la transformation de l'offre, **nous avons poursuivi nos expériences en matière de dispositif à travers la généralisation de l'accompagnement séquentiel lorsqu'il est adapté aux besoins, capacités et projets des personnes.** Nous sommes enfin attentifs à proposer le droit commun comme solution en matière d'éducation (avec les UEMA, les UEE), d'hébergement (habitat autonome, inclusif), ou encore d'engagement professionnel (avec les ESAT hors les murs).

Il faut également saluer le renforcement de notre offre de services avec la montée en charge du SAMSAH DI qui a mobilisé l'équipe du Pôle Hébergement et Accompagnement, ainsi que le projet de la future MAS en partenariat avec l'hôpital d'Erstein qui a progressé.

La problématique environnementale nous concerne évidemment également. Consommer moins et mieux. Des efforts sont réalisés en ce sens pour maîtriser nos dépenses d'énergie, pour limiter notre consommation de matières premières au sein de nos ESAT, trier, recycler, composter. La mise en œuvre du décret tertiaire (réduction de 30 % de nos consommations énergétiques d'ici 2030), initiée en 2023, nous guidera en ce sens.

Le second repère traite de la révolution technologique

Pour nous, il concerne le traitement, la dématérialisation et la sécurité des données, les applications bureautiques classiques de gestion, les applications métiers mais également la robotique et les algorithmes que l'on appelle plus communément l'intelligence artificielle.

Dans ce domaine, trois réalisations majeures auront marqué l'année 2023 : **le déploiement du nouveau dossier informatisé de l'utilisateur (Istya Parcours), la réalisation d'un audit sur les difficultés récurrentes rencontrées en matière de système d'information ;** il nous a amené à décider de changer de logiciels afin de disposer enfin d'outils de gestion et de pilotage à la hauteur de nos besoins. C'est un chantier progressif, d'une durée de trois ans, que nous engagerons dès 2024 par le changement de logiciel de comptabilité. **Et enfin, la construction d'un plan d'action dédié à la cybersécurité qui démarrera également en 2024.**

Quelques expérimentations d'utilisation de la réalité virtuelle à des fins pédagogiques ou ludiques ont aussi été testées dans certains de nos établissements, préfigurant les possibilités d'outils facilitant la communication ou l'apprentissage que nous pourrions déployer à plus grandes échelles dans les années à venir.

La révolution sociologique et organisationnelle est le troisième.

Nous vivons dans un monde de communication où l'être humain est sollicité en permanence et les interactions permanentes. Ce phénomène s'est évidemment accéléré avec le déploiement des technologies que je viens d'évoquer. L'organisation hiérarchique descendante classique est aujourd'hui souvent mise à mal car elle ne permet plus de répondre à ces multiples sollicitations et d'être réactif. Peu à peu émergent **de nouveaux modèles d'organisation qui sont plutôt matriciels ou de l'ordre de réseaux collaboratifs**. Ils se caractérisent par leur complexité, mais aussi par leur capacité à rendre actif chaque membre de l'organisation sur la base, notamment, du principe de subsidiarité.

La taille de notre association, la diversité de ses établissements et services, les différents territoires dans lesquels elle intervient interrogent l'agilité et l'efficacité de son organisation. La transformation de l'offre, qui pose les principes de parcours de vie et de la collaboration de différents intervenants autour du projet personnalisé, questionne également notre fonctionnement.

Au niveau de nos équipes, **le management participatif ou encore l'intelligence collective sont désormais à privilégier** afin d'attirer et de fidéliser. A nous de faire vivre ces dimensions dans un cadre alliant responsabilité, délégation, autonomie et compétences.

Encore à un autre niveau, à nous **évidemment de faire vivre cette intelligence collective autour du projet personnalisé en faisant de la triple expertise une réalité.**

En 2023, ces réflexions ont été posées au sein de l'association, que ce soit au sein du Comité de Direction ou encore lors des débats de la Commission Stratégique. Nous retrouvons aussi le principe de responsabilité individuelle et collective dans les travaux sur l'évolution de l'organisation du pôle travail ou encore dans le travail d'harmonisation des pratiques et de référentiels managériaux au sein des pôles Accueil Spécialisé et Hébergement et Accompagnement.

Enfin, cette expérience et **ces réflexions ont été partagées avec les établissements et services de Dannemarie** qui ont été intégrés le 1er janvier dernier au sein des pôles métiers de l'association, comme cela avait été programmé au moment de l'arrivée de ce pôle territorial au sein de l'APBA en 2020.

Le quatrième repère est la révolution économique

Le modèle économique classique, basé sur une taille importante qui permet de produire beaucoup à bas prix, est questionné, voire arrive en fin de vie. L'explosion spéculative interroge le sens de la production ou du service avec bien souvent un asservissement du système au service de la finance et au détriment de la qualité.

Un autre modèle semble émerger ; celui de la valeur d'utilité et du passage du principe de propriété à celui de l'usage. La valeur réside désormais dans la compétence et l'expertise.

A ce titre, l'APBA dispose d'un patrimoine immatériel exceptionnel constitué de ses équipes et de son expérience. Des femmes et des hommes au service d'autres femmes et hommes.

En 2023 nous avons repris les sessions d'accueil et d'intégration interrompues depuis la période du Covid. Nous avons aussi maintenu nos efforts en matière de formations. A ce titre, Etapes Formation constitue un atout pour notre association grâce à une offre de services variée, en interne comme en externe, facilitant l'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Enfin, trois journées d'encadrement nous ont permis de travailler la cohésion du groupe et de reposer le cadre de nos missions.

Ces efforts se devront d'être maintenus et amplifiés dans les années à venir, notamment à travers le développement de notre marque employeur car nos difficultés de recrutement se sont maintenues tout au long de l'année et concernent malheureusement maintenant, au-delà des professionnels de santé, de nombreuses autres professions et métiers, y compris désormais dans les services du siège de l'association.

A noter l'important travail réalisé sur la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (UIMM qui concerne nos entreprises adaptées), appliquée au 1^{er} janvier 2024 et qui s'est traduite par des revalorisations salariales pour un grand nombre de professionnels.

Je me réjouis par ailleurs de l'annonce faite tout à l'heure par René Bandol concernant l'extension du Ségur de la santé à tous nos professionnels et les avancées de la future Convention Collective Unique Étendue (Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale). L'attractivité de notre secteur d'activité en dépend largement et nous appelons de nos vœux l'aboutissement de ce chantier si déterminant pour l'ensemble de nos équipes.

Les équipes de directions ont par ailleurs évolué avec :

- Au mois d'avril 2023, Linda LEDUC a remplacé Ghislaine ROUGE-DIT-GAILLARD (partie à la retraite) et prend les rênes du Pôle Enfance avec brio et l'énergie qui la caractérise. Une équipe de direction qui s'est renforcée, avec l'arrivée en juin de Michael BIBER en tant que Directeur Délégué en charge des établissements, au côté de Damien SCHEUER, Directeur Délégué en charge des services.
- Au mois de juin 2023, l'arrivée de Bruno VILAIN, à la direction du Pôle Travail (pour remplacer Pascal LAPP, qui a pris sa retraite au mois de mars 2023) qui s'est immédiatement investi dans l'élaboration du plan Nouvel Horizon, mais également dans la reconstruction d'une équipe de direction, appuyé par Freddy FLIEDNER, Directeur Délégué du Bas-Rhin.
- Les départs de Linda GOETZ, Directrice des Ressources Humaines au mois de juin 2023 (dont le recrutement est toujours en cours) et de David NAUROY, Directeur Financier au mois de septembre, remplacé au mois de février 2024 par Sébastien BOBILLIER.

Un autre volet important de cette dimension économique a été la construction d'un plan de retour à l'équilibre du Pôle Travail, intitulé Nouvel Horizon.

Depuis plusieurs 2020, la gestion propre de l'association affiche un résultat fortement déficitaire. Ce sont les résultats des Esat et de l'Entreprise Adaptée qui expliquent ce déficit. L'association a perdu en moyenne plus de 3 millions d'euros chaque année, somme qu'elle a couvert sur ses fonds propres.

Un déficit structurel d'un tel montant ne peut se poursuivre sans interroger la pérennité de l'association et donc la poursuite de l'accompagnement des personnes en situation de handicaps et le maintien des emplois des salariés.

Un plan d'actions a donc été présenté au Conseil d'Administration et aux instances représentatives du personnel à la fin du mois d'octobre 2023. Il prévoit 3 axes

- **Améliorer notre efficacité commerciale**
- **Réaliser des économies sur nos frais**
- **Améliorer notre efficacité organisationnelle**

Les deux premiers axes ont été initiés dès la fin de l'année 2023.

Une négociation se déroule actuellement avec les organisations syndicales sur le 3^{ème} axe qui porte sur la GEPP, la généralisation de l'annualisation du temps de travail et les éléments de rémunération.

Au-delà de son objectif économique, qui est d'être à l'équilibre en 2027, ce projet est particulièrement attentif aux dimensions suivantes :

- la cohérence à l'objet de l'association et à son projet associatif, notamment en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap, et aux préconisations de la Commission Stratégie
- les évolutions réglementaires qui s'imposeront aux activités du Pôle travail dans les années à venir
- les charges nouvelles que le pôle se devra de supporter dans les années à venir (coordination de parcours, ERP, énergies...)

Enfin et en accord avec le Conseil d'Administration, les principes suivants guident nos efforts :

- Le maintien des agréments
- Poursuite du développement des parcours en apportant plus de synergie ESAT / EA
- Harmonisation des meilleures pratiques pour un fonctionnement APBA
- Intégration des nouvelles exigences ou tendances de la transformation de l'offre
- Adaptation des moyens (matériels et organisationnels)
- Responsabilisation de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux

Pour terminer sur cette dimension économique mais avec également une dimension prospective, **la préparation des négociations sur le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** a mobilisé les équipes en 2023, notamment par la réalisation de diagnostics de nos établissements et services. Ils ont servi de base à la discussion qui s'est engagée en 2024 avec l'ARS et la CeA afin d'identifier les actions et les objectifs qui seront retenus pour notre CPOM.

Enfin, le dernière repère est celui du sens !

Pourquoi nous levons-nous chaque jour ? Quelle est la raison d'être de notre association ? La connaissons-nous et la nourrissons-nous ? Pour quoi ? Quel est notre projet ?

Ce sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre en 2023 avec la construction d'un plan d'action pluriannuel qui décline de façon opérationnelle le projet associatif adopté en 2021.

En phase avec la mission de l'association et les valeurs qu'elle fait vivre, ce document constitue un cadre de référence pour les 5 prochaines années. Il complète le plan d'action de la vie associative et structure nos ambitions autour de 6 axes :

- Social et sociétal,
- Offre et qualité de service,
- Le développement de notre offre et l'innovation,
- Situation économique et financière,
- Les ressources humaines, attractivité et fidélisation,
- Organisation, outils, patrimoine.

Des objectifs ou des caps ont été fixés pour chacune de ces ambitions, permettant de suivre les futures avancées de nos travaux.

Ce travail collectif a permis de nous rappeler les grandes caractéristiques de l'association, notre rôle mais également d'identifier les défis que nous aurons à relever dans les années à venir :

- Affirmer et faire vivre nos valeurs : égalité, respect, solidarité, autodétermination.
- Défendre les principes de laïcité et de citoyenneté.
- Affirmer notre responsabilité sociétale, en particulier à travers la promotion d'une société inclusive et d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- Proposer des services et un accompagnement de qualité, en phase avec les besoins et demandes des personnes en situation de handicap et de leurs familles.
- Faire évoluer notre offre de service dans une logique de transformation de l'offre.
- Renforcer la coopération et le maillage territorial.
- Poursuivre nos efforts d'innovation et de créativité
- Développer une identité commune et partagée.
- Améliorer notre notoriété et notre attractivité.
- Rétablir l'équilibre financier et dégager les moyens nécessaires à nos ambitions.
- Gagner en cohérence, agilité, performance.

Sur cette base, nous sommes confiants dans nos capacités à engager ces différentes actions. Elles seront déclinées chaque année dans le cadre de notre feuille de route annuelle, ce qui nous permettra des réajustements réguliers en fonction des résultats obtenus.

En matière de sens et à titre d'exemple, je ne voudrais pas terminer cette intervention sans évoquer le **premier Gala organisé par notre Fond de dotation** au mois de novembre à l'Hôtel de la Monnaie de Molsheim où l'art et la gastronomie ont été mis à l'honneur. Ce que je retiendrais de cette initiative, au-delà des moyens recueillis pour améliorer le quotidien des personnes accompagnées, c'est la formidable émotion ressentie lorsque tous les participants ont rendu un vibrant hommage à l'engagement des professionnels et des personnes en situation de handicap qui ont créé les œuvres mises en vente et réalisé les plats servis aux convives. Chaque participant avait conscience de vivre un moment unique, d'une grande valeur et de constituer une et une seule communauté humaine !

Loin de moi l'idée de vous dresser un panorama exhaustif des réalisations de cette année 2023. La taille de notre rapport d'activité vous illustrera la richesse des actions mises en œuvre par notre association et le caractère illusoire de cette ambition.

Les repères posés par Monsieur HALEVY m'ont permis d'en évoquer certains mais également, et peut-être surtout, **d'illustrer le fait que l'association est en mouvement ; imparfaite sûrement, fragile certainement, questionnée souvent, mais en mouvement et dans la construction de son présent et de son avenir.**

A ce titre, je veux témoigner de la confiance que je nourris, au-delà des réalisations, dans les rencontres que j'ai pu faire tout au long de l'année.

La rencontre de nos partenaires institutionnels ou associatifs : l'Agence Régionale de Santé Grand Est et les Délégations Territoriales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Collectivité Européenne d'Alsace, les municipalités, la MDPH, l'Unapei, l'ensemble des autres associations du handicap, les centres hospitaliers, les professionnels de santé, les réseaux de santé, nos partenaires industriels et tant d'autres... avec lesquels nous travaillons et coconstruisons tout au long de l'année ! Merci pour leur confiance renouvelée.

Mes rencontres avec les personnes en situation de handicap et les professionnels de l'association ; quel accueil au sein des établissements et services traversés ; les sourires des personnes accompagnées, leurs interpellations directes sur leur vie quotidienne, leurs désirs et espoirs. Les dialogues simples et concrets avec les professionnels et, là encore, l'expression de leur satisfaction ou de leurs inquiétudes, notamment lorsque nous évoquons les difficultés actuellement rencontrées par l'association. Dans tous les cas, la fierté des uns et des autres à me faire découvrir leur quotidien, leur travail, leurs passions.

Je suis nourri de ces histoires de vie, de ces engagements constants et discrets, par ces paroles et ces gestes, par les dialogues que je vois exister au-delà des difficultés de communication. Je sais ces quotidiens complexes, ces actes pour certains si simples et pour d'autres qui demandent tellement d'efforts, cette logistique permanente. Le doute aussi quelquefois. Va-t-on y arriver ? Prenons-nous la bonne décision ? Mais je découvre aussi qu'une bonne partie de ces interrogations s'efface derrière l'amour des proches, l'attention, la bienveillance et l'exigence des professionnels, la tendresse dans les actes et les regards.

Je ne veux pas dresser un tableau idyllique de la situation et du fonctionnement de l'association. Les histoires de vie sont souvent dures, les confrontations douloureuses, les interrogations nombreuses. Il y a tellement à faire... Pour autant, l'essentiel est bien présent au sein de l'Adapei Papillons blancs d'Alsace, bien vivant : la personne au cœur du projet, un projet vivant car nos cœurs y battent forts !

Une autre rencontre, celle de l'équipe de direction. Des femmes et des hommes que j'ai pu découvrir pour certains, choisir pour d'autres et qui apprennent à travailler ensemble pour former une équipe, unie autour de nos valeurs et de notre projet commun. Ce n'est pas nécessairement évident car la situation est complexe et de nombreux mouvements ont marqué cette année 2023. Pour vous expliquer notre travail, je ne peux m'empêcher de vous partager une production récente de ce collectif autour de sa mission. Notre équipe la résume en trois phrases si simples et si importantes. *Le Comité de Direction est une équipe ambitieuse et engagée qui pilote et décide, en cohérence avec les valeurs du projet associatif. Elle est garante du bon fonctionnement, de la qualité de l'accompagnement et de la pérennité de l'association. Le Comité de Direction inspire, donne du sens et œuvre pour une société qui donne toute sa place à la personne en situation de handicap.*

Merci à Anna, Véronique, Linda, Tania, Anthony, Bruno, Sébastien pour leur professionnalisme, leur engagement et celui de toutes les équipes qu'ils ont la chance d'accompagner et qui font de notre projet une réalité.

Je veux également, pour terminer, vous parler du Conseil d'Administration. Ses membres constituent pour moi l'essence même de l'association. Cette première année m'a permis de les découvrir. Je veux les remercier pour la simplicité avec laquelle ils m'ont accueilli et l'écoute qu'ils m'ont accordée. Je veux témoigner que lors des différents Bureaux, Conseil d'Administration ou au sein des différentes commissions, les débats sont engagés, respectueux et constructifs.

A la tête du Conseil d'Administration, **Serge MOSER**, notre Président avec qui je passe beaucoup de temps et à qui je veux adresser mes remerciements les plus sincères pour sa confiance et la richesse de nos échanges. Nos discussions préparatoires et le suivi régulier et partagé des dossiers et projets nous amènent à prendre de nombreuses décisions, fortes de nos différences et complémentarités, toujours alignées autour du projet associatif.

Je ne participe à l'histoire de l'association que depuis quelques mois. Mon expérience me permet cependant de mesurer la spécificité de l'engagement parental qui ramène constamment les débats sur le fond et à l'essentiel ; œuvrer pour que la vie de mon proche soit la plus belle possible. Faciliter son épanouissement et assurer sa sécurité lorsque je ne serai plus là. Faire évoluer la société pour qu'elle soit dans l'inclusion et l'accueil de la richesse liée à la différence.

L'essentiel est dit.

Merci à toutes et tous pour cet engagement sociétal et humain.

4 Débat et approbation des rapports d'activités

Des réponses sont apportées aux questions ayant été transmises avant l'Assemblée Générale.

- « Organisation de formations aux gestes de premières secours :

Réponse du Directeur Général :

La dernière session de formation a eu lieu le 11 juin dernier, 8 Travailleurs ont été formés pendant toute une journée.

- « Evocation de la loi Travail et de la possibilité de passerelle en milieu ordinaire avec accompagnement » :

Réponse du Directeur Général :

L'association a pour vocation de développer l'inclusion dans le monde ordinaire. La loi travail permet de compléter nos dispositifs existants (détachements collectifs, mises à disposition, prestations) par une possibilité de bi contrat monde ordinaire et ESAT. Pour exemple, sur l'ESAT de Colmar, nous avons actuellement une équipe en détachement chez notre partenaire DS Smith (15 travailleurs sont concernés). Nous avons également, avec différentes entreprises sur la région Colmar, de nombreuses mises à disposition notamment et pour exemple, chez Weishaupt, Schneider Electric, domaine Marcel Deiss, à la coopérative agricole de céréales (C.A.C de Colmar), Kermel, et nous venons de débiter un test sur une mise à disposition au restaurant la table du lac à Colmar.

L'ESAT de Colmar collabore avec plusieurs entreprises partenaires, comme des industriels (DINE, DS SMITH ou Liebherr) ainsi que d'autres partenaires dans la restauration et d'autres activités. Nous pouvons aussi développer d'autres partenaires suivant les projets personnalisés.

- « Qu'advient-il du futur des Papillons Blancs suite aux problèmes de l'association » :

Réponse du Président :

Nous avons un déficit du budget contrôlé, certes nous avons des réserves, mais il faut agir et mettre en place ce qu'il faut pour pérenniser l'association. Mais c'est à nous de nous battre, tous de s'engager. Il n'est pas acceptable que nous ayons autant de personnes sans solution.

Des mesures ont été mises en place : plan Nouvel Horizon, le CPOM pour négocier les moyens nécessaires, ne consommer que ce qu'on a besoin. C'est utiliser de façon optimale les moyens dont nous disposons.

Réponse du Directeur Général :

Nous avons bien l'ambition de sortir de ces difficultés économiques. C'est aussi de disposer de plus de moyens pour accueillir tous ceux qui sont à nos portes. Il faut interpeller nos financeurs sur la réalité de nos établissements et sur ses besoins, être présent pour répondre aux appels à projets, Il faut demander aussi le financement de la coordination de parcours.

Travailler sur une bonne gestion des moyens dont on dispose. Se réinterroger sur nos pratiques, nos organisations, nos consommations. C'est le cœur du plan Nouvel Horizon. C'est 3 M€ à trouver d'ici 2027, trouver un volume d'activités qui nous permette de faire vivre l'accompagnement. Mieux gérer notre patrimoine, les transports, la mobilité dans les établissements, C'est aussi de diversifier le régime de nos financements. Le Gala est un petit exemple. Aller chercher de l'argent ailleurs.

La direction se donne tous les moyens aujourd'hui dans le respect de l'accompagnement et des salariés pour essayer d'aboutir à cet objectif.

L'Opération de vente de brioches, qui se déroulera en septembre prochain, est un exemple de ce que nous organisons pour récolter des fonds pour l'association.

- « Inquiétude sur la fermeture de l'EA » :

Réponse du Directeur Général :

Il n'est pas question aujourd'hui que l'EA ferme. Nous discutons actuellement des différentes difficultés rencontrées. Il y a une complémentarité entre l'ESAT et l'EA.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports d'activité, approuve l'activité telle que décrite.

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité

5 Rapports de gestion et comptes annuels 2023

Une vidéo de présentation de la Commission Financière est diffusée.

Présentation par M.Patrick LEONET, Trésorier.

Bonjour à toutes et tous, je vous remercie pour votre présence et votre soutien au mouvement parental grâce à vos cotisations. Nous ne sommes que 700 adhérents sur les 3 000 personnes accueillies. Vous voyez que c'est peu, donc vous pouvez vous féliciter.

C'est maintenant le tour de la présentation du rapport de Gestion et comptes annuels que vous attendez avec impatience n'est-ce pas ?

Vous êtes maintenant largement habitués à cette présentation sous forme de film. Cette année encore c'est le secteur atelier vidéo de l'ESAT de Sélestat qui nous a préparé le film. Bravo pour leur travail, et merci également à Mme Katia HAAS, notre chargée de communication qui a prêté sa voix pour cette animation.

Vous allez voir les données synthétisées dans les grandes masses de l'année 2023.

La durée est d'environ 8 minutes, mais avec un rythme soutenu accrochez-vous si je puis dire.

Je reprendrai la main à l'issue pour vous donner tout l'éclairage que vous avez la légitimité d'avoir.

Une seconde vidéo est lancée ; Ce support facilite la présentation des données financières, collectées et traitées par le service financier.

Merci de votre attention pour ce sujet économique toujours aussi sensible et complexe à la fois. Je vais vous prendre encore un peu de votre temps sans vous saouler j'espère...

Tout d'abord un retour rapide sur l'activité Finances de l'année 2023 assez chahutée je dois dire.

En effet, nous avons eu le départ de notre Directeur Financier M.David NAUROY, parti en septembre et non remplacé pendant plus de 5 mois d'une part et le sous-effectif du service comptabilité avec des difficultés de recrutement de comptables d'autre part. Merci à Mme Sabrina GUITTARD, qui a remplacé au pied levé la fonction en traitant les urgences et avec efficacité. Sans trop insister sur ma fonction de trésorier, je dois admettre avoir vécu une période intense ayant dû traiter certaines tâches en direct. Mais c'est du passé.

Bref, depuis nous avons enfin recruté avec bonheur un nouveau DAF : c'est pour moi l'occasion de présenter Mr Sébastien BOBILLIER. Il a pris ses fonctions en février 2024 et a immédiatement été en action avec les difficultés et la pile de dossiers en souffrance qui vont avec. On peut se féliciter de son engagement rapide et efficace.

Venons-en à la situation économique de l'association.

Vous avez noté, le résultat comptable 2023 n'est pas bon et pas encore à la hauteur de nos ambitions : **Un résultat négatif de - 3 167 000 € en arrondi.**

Pour autant derrière ce chiffre brut, il y a des points d'insatisfaction certes mais aussi des points plus favorables. Je vais tenter de vous donner quelques informations complémentaires avec toute la transparence qu'on vous doit.

- 1) Tout d'abord dans les mauvaises surprises nous pouvons noter un résultat négatif de notre **Gestion Contrôlée à - 738 000 €** en arrondi, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.
Les raisons majeures (citées dans le film) mais je le rappelle sont
Les surcoûts d'énergie (inflation des fluides...) non pris en compte par nos financeurs
Les coûts pharmaceutiques en général qui ont également fortement augmentés, sujet qu'on n'a pas vraiment vu venir en termes de globalité.
Et enfin les provisions pour heures sup et entretien individuels, sujet qui sera plus maîtrisé en 2024.
Nous pouvons citer également des difficultés d'accompagnement liées à certains postes non couverts et au recrutement toujours très difficile à assurer. Nous remercions les familles qui ont parfois dû compenser.

En point favorable il faut citer la création de + 22 places en 2023 et plus de 100 places sur les 6 dernières années, ceci grâce au travail de notre service développement. C'est peut-être insuffisant mais c'est tout de même 100 familles qui ont trouvé une solution pour leurs enfants.

Une grosse activité dans le pôle enfance avec une importante diversité d'accompagnement et d'enseignement.

- 2) Pour la **Gestion Propre c'est un résultat négatif de -2 429 000 €** en arrondi.
Ce sont principalement les EA/ESAT qui expliquent ce niveau de résultat avec un point de vigilance sur les EA. Secteur nécessaire comme tremplin à l'inclusion pour les TH ESAT.

Pour autant il faut aussi noter une amélioration de ce résultat **de 520 000 €** par rapport à 2022 ce qui n'est pas rien et montre une inflexion dans le bon sens.

Merci aux travailleurs qui subissent les aléas mais qui s'adaptent avec résilience et efficacité.

Bravo à eux, merci de les applaudir.

3) L'avenir maintenant avec **le budget 2024** construit sur les bases actuelles.

Certes il est encore déficitaire mais est réaliste avec les contraintes actuelles : contexte économique toujours pas stable et peut-être encore plus défavorable dans quelques temps si vous voyez ce que je veux dire, la guerre en Ukraine qui dure, inflation sur nos gros postes de dépenses ... Nous pouvons dire que nous avons des menaces certaines qui se dessinent encore cette année et peut-être largement au-delà.

Il faut savoir qu'à ce stade c'est une proposition que nous faisons à nos autorités de tarification mais qu'ils n'ont pas encore accepté, donc ce budget pourrait être amendé, recettes peut-être à la baisse vous pouvez imaginer.

Ce budget ne tient pas compte de notre plan de retour à l'équilibre en cours de consolidation. J'y reviendrai juste après.

4) **En synthèse**

Tout en étant lucide, il faut admettre que nous avons eu des événements défavorables non prévus qui nous ont pénalisé cette année.

Si je devais les occulter le résultat comptable aurait été amélioré de – 800 000 € soit un résultat de – **2 367 000 € au lieu de – 3 167 000 €.**

Les points positifs à retenir malgré tout sont :

- . Une activité supérieure en 2023 comparé à 2022
- . Une tendance des résultats vers l'amélioration
- . Un plan de retour à l'équilibre pluriannuel instruit finement à mener à terme.

Le CA a validé ce plan. La santé financière de notre association est incontournable pour notre survie. Notre raisonnement ne peut être que sur du court terme, nous co construisons l'avenir sur le long terme en confiance avec nos professionnels.

Je me permets une parabole basique : vous pouvez avoir la plus belle voiture du monde avec le plus performant des moteurs, mais si vous n'avez pas le carburant pour la faire rouler elle ne sert à rien. Pour nous c'est pareil, on peut avoir le plus beau projet associatif possible, mais si on ne peut le financer nous ne pourrions le développer.

Ceci pour renforcer le message de priorité de ce retour à l'équilibre pour assurer un accompagnement de qualité de nos usagers pendant longtemps.

Le Directeur Général avec ses équipes est bien dans cette priorité.

Tout ceci pour vous dire que nous sommes combatifs et avons de bonnes raisons de rester confiants en l'avenir de notre association.

J'en profite encore pour remercier M. Sébastien BOBILLIER qui a assuré cette consolidation 2023 alors qu'il n'a pas vécu les événements et qu'il peut féliciter son équipe au nom du CA pour le travail bien accompli.

Merci à vous toutes et tous pour votre écoute studieuse et bonne continuation pour la suite de cette AG.

Maintenant, je laisse la parole au commissaire aux comptes M. Philippe PFLIMLIN.

6 Rapports du Commissaire aux comptes

M. Philippe PFLIMLIN, commissaire aux comptes, rappelle que les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de l'association. Le rapport spécial, exigé par la loi sur les conventions, figure dans la plaquette de l'Assemblée Générale.

7 Approbation des rapports de gestion et comptes annuels

Aucune question n'étant posée, nous passons à la résolution suivante :

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, puis le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels 2023, bilan, compte de résultat et annexes, tels qu'ils sont présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Vote : Contre 1 – Abstention 0

La troisième résolution est adoptée à l'unanimité moins 1 voix

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions, approuve lesdites conventions.

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La quatrième résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget de l'exercice 2024 à savoir :

- pour la gestion contrôlée : 71 922 922 € de produits et 71 922 922 € de charges
- pour la gestion propre : 37 523 794 € de produits et 40 596 197 € de charges

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La cinquième résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs et au Commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La sixième résolution est adoptée à l'unanimité

8 Affectation des résultats de l'exercice 2023

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats 2023 relevant de la gestion contrôlée en application de l'article R314-51 du CASF de la façon suivante :

	Total à affecter	Affectation			Réserves
		Report à nouveau	Report à nouveau constitué des Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Report à nouveau constitué de dépenses refusées	
Ars Assurance Maladie	471 056	-210 019	-11 425	-36 536	729 036
Communauté Européenne d'Alsace	-339 280	-537 648	-132 797	0	331 165
Siège et E tapes (Gc)	-471 217	-494 960	26 043	0	-2 300
Total	-339 441	-1 242 627	-118 179	-36 536	1 057 901

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La septième résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats 2023 relevant de sa gestion propre, de la façon suivante :

	Total à affecter	Affectation		
		Réserve investissement	Charges transférées des établissements	Report à nouveau
Vie Associative	1 220 888		129 536	1 091 352
ESAT	-11 197 346			-11 197 346
EA	-1 202 779			-1 202 779
Etapas Formation	-67 230			-67 230
Fath Dannemarie (Gp)	205 975			205 975
Fath Mutzig (Gp)	-11 470			-11 470
Total	-11 051 962	0	129 536	-11 181 498

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La huitième résolution est adoptée à l'unanimité

9 Fixation des montants des cotisations 2025

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale :

- fixe la cotisation pour 2025 à un montant de 80 €
- fixe à 20 € la cotisation pour les adhérents qui justifient d'une cotisation à l'UNAPEI par ailleurs

Cotisations	2025
UNAPEI	42,00 €
UNAPEI Grand Est	6,00 €
Urapei Alsace	6,00 €
UDAF	1,00 €
ATA	0,5 €
Association APBA	24,50 €
TOTAL	80,00€

Les personnes en situation de handicap, majeures et bénéficiaires d'un service ou accueillies dans un établissement géré par l'association, peuvent adhérer. Le montant de leur cotisation est fixé pour 2025 à 20 €.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La neuvième résolution est adoptée à l'unanimité

Suite à la question d'une personne sur le montant de la cotisation, le Président rappelle qu'il est nécessaire de faire du lobbying, pour se faire entendre.

10 Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants et élections de nouveaux administrateurs

Dixième résolution

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

Monsieur Paul BAJARD
Monsieur Jean-Paul COLESSE

Monsieur Patrick LÉONET
Monsieur Joël STIHLÉ

- d'élire les nouveaux administrateurs suivants :

Madame Juliane LECLERC
Monsieur Jean-Paul METZGER
Monsieur Damien ROEHRIG
Madame Claire SCROFANI

M. Marseille n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Vote : Contre 0 – Abstention 0

La dixième résolution est adoptée à l'unanimité

Diffusion d'une vidéo sur la co-formation puis échanges avec les co-formateurs présents

le Président-Adjoint, M. Claude MATHIS, présente la vidéo consacrée aux co-formateurs.

Depuis 2022, 3 travailleurs d'ESAT ont été formés pour devenir co-formateurs : Mme Maëva GROSS, M. Jean-Baptiste BEYSANG et M. Anthony SETAN.

Maëva et Jean-Baptiste sont venus témoigner de ce nouvel engagement.

Régulièrement, ils co-animent des sessions avec un formateur professionnel et apportent leurs expériences sur des thématiques comme la sensibilisation au handicap, le facile à lire et à comprendre (FALC) ou encore la gestion du budget.

Maëva est secrétaire et co-formatrice pour les assesseurs pour les élections européennes.

Jean-Baptiste est président de CVS, et il défend ses collègues en ESAT.

Antony est agent d'accueil à Dannemarie.

Maëva s'est lancée dans la co-formation pour développer de nouvelles compétences tandis que Jean-Baptiste tenait à prendre une revanche sur la vie en montrant qu'il est capable de faire quelque chose.

La co-formation est une illustration de la volonté associative de faire évoluer et monter en compétences les personnes accompagnées. De les associer également, pour qu'elles puissent s'exprimer et dire ce qu'elles ont envie de faire de leur vie.

Les co-formateurs aident les formateurs car ils ont des facilités pour expliquer aux salariés les problèmes des personnes accompagnées.

Quatre autres travailleurs seront formés cette année.

11 Rapport moral et d'orientation du Président

11.1 Rapport moral

L'année 2023 a été dans la continuité de 2022.

Nous ne voyons pas la fin de cette crise à la fois économique, sociale, sociétale, environnementale et maintenant politique.

Les conséquences sont alarmantes tant pour les individus que pour les organisations comme la nôtre :

- * Baisse du pouvoir d'achat des personnes accompagnées et de nos salariés
- * Augmentation colossale du prix du gaz et de l'électricité, avec des augmentations de 300 %
- * Des injonctions budgétaires de nos tutelles (faire plus avec moins)
- * Des difficultés majeures à recruter des professionnels en partie en raison du niveau de rémunération imposé par nos tutelles
- * Des établissements, des équipes mis sous tensions, des places gelées
- * Des associations œuvrant dans le secteur du handicap ou de la personne âgée en difficulté, voire en cessation d'activité

L'APBA a été impactée comme tout le secteur médico-social avec des conséquences économiques graves ; la gestion propre accumule en 3 ans un déficit de 12 millions !

Nos ressources humaines sont tout autant en difficulté. Le recours important à l'intérim en est le meilleur symptôme.

Malgré ces circonstances difficiles, nous avons maintenu notre engagement envers notre mission fondamentale : accompagner et soutenir les personnes en situation de handicap et leurs familles, afin d'améliorer leur qualité de vie et leur permettre de faire des choix autodéterminés.

La mise en œuvre opérationnelle du Projet associatif en 2023 :

Cette mise en œuvre s'organise autour du plan opérationnel 2023-2026 du Projet Associatif qui a été élaboré tout au long de l'année 2023 tant par la gouvernance que par la dirigeance. Il comporte des objectifs professionnels et associatifs.

Le plan Nouvel Horizon du Pôle Travail a été validé par le Conseil d'Administration. Un copil mixte : gouvernance / dirigeance, suis la mise en œuvre de ce plan. Comme l'a dit notre directeur général, une négociation est en cours avec nos partenaires sociaux.

Les IMPro de l'APBA vont construire un modèle d'accompagnement plus inclusif et plus transversal.

Le service de coordination de parcours interne accompagne 84 personnes. Je rappelle que ce service est une décision forte de notre association et n'a pas de financement spécifique. L'objectif est qu'aucune personne accompagnée par notre association ne devienne une personne sans solution.

Le militantisme est aussi un point fort pour notre association.

L'APBA s'est engagé dans le plaidoyer quant à la condamnation de la France, par le conseil de l'Europe, ainsi que dans le plaidoyer en faveur des ESAT.

L'APBA s'engagera en faveur des personnes concernées par l'amendement Creton que l'URAPEI ALSACE organisera.

Depuis 2023, l'APBA a en charge l'animation de la communauté 360, outil de coopération territorial et de coordination entre les différents acteurs du handicap. Il s'agit d'un réseau actuellement composé de 11 associations du médico-social. Ces associations ont créé une équipe de conseillers en parcours et de facilitateurs de choix de vie qui travaillent ensemble pour trouver des solutions d'accompagnements en donnant la priorité au droit commun.

La communauté s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches aidants quel que soit leur handicap, leur âge, leur demande et les difficultés rencontrés.

Initiée en 2020, lors de la crise du Covid, elle a rencontré son public ; passant de 55 personnes accompagnées en 2020 à une projection de plus de 600 personnes en 2024.

Nous continuons à implémenter la démarche qui a été initiée dès 2019 en collaboration avec la Haute Ecole du Travail Social de Genève (HETS), représentée par le Professeur Manon MASSE.

En 2023, le nombre total de référents formés est passé à 83 et 14 établissements et services ont bénéficié d'un coaching. Un kit pédagogique pour les personnes accompagnées a été finalisé et son déploiement dans les ESAT a commencé.

Un e-learning est mis à disposition de l'ensemble des familles et des formations à l'auto-détermination leur ont été proposées en présentiel sur l'ensemble des territoires.

L'APBA assume son double positionnement, à la fois d'opérateur et de militant.

Notre légitimité vient de ce double positionnement et est renforcée par notre appartenance au mouvement parental. Nos actions ont toujours été en accord avec les principes fondamentaux de cette union nationale et notre Projet Associatif est en parfaite adéquation avec les orientations de l'Unapei.

Nous nous investissons activement dans les travaux de l'Unapei en participant aux commissions, séminaires, webinaires et tables rondes de l'Unapei. Un administrateur de notre association est membre du Conseil d'Administration de l'Unapei.

Tout cela a été possible uniquement grâce à la communauté que nous formons, la communauté de destins qui nous unit, la communauté APBA, nous les personnes en situation de handicap et nous les familles, ainsi que la communauté des aidants professionnels qui nous accompagne.

Je tiens à vous remercier vous tous :

* Tous les Administrateurs et en particulier le Président-Adjoint, M. Claude MATHIS, les quatre Vice-présidents de territoire, M. Jean-Pierre SERBONT pour le Nord, M. Joël STIHLE pour le Centre, M. Prinio FRARE pour le

Sud et M. Frédéric AIAT pour le Sundgau, le pilote de la Commission Financière, M. Patrick LEONET qui est également notre trésorier, le pilote de la Commission Patrimoine, M. Jean-Paul COLESSE, le pilote de la Commission Stratégique, M. Paul BAJARD et notre Secrétaire, Mme Marie-Claude PUCHE.

* Tous les salariés, les équipes éducatives et paramédicales, les services généraux et administratifs, tout l'encadrement ainsi que le personnel de l'Education Nationale qui ont fait preuve d'une détermination exceptionnelle et d'un dévouement sans faille. Leur engagement et leur solidarité ont été essentiels pour assurer la continuité de nos actions et le bien-être des personnes que nous accompagnons.

Je tiens tout particulièrement à remercier tout le Pôle Travail, M. Bruno VILAIN, le directeur de pôle, tous les encadrants, salariés de l'EA, travailleurs en ESAT. Les projections de commandes ne peuvent dépasser les deux semaines, avec pour conséquence, la recherche de nouveaux marchés en flux tendu. Le bilan financier reste certes négatif, mais le serait bien plus sans l'engagement de tout le Pôle Travail. Un grand merci à eux.

* Les parents, les familles qui, sans relâche, se battent pour leurs enfants, leurs frères et sœurs.

* Les amis, sympathisants à notre cause et surtout l'ensemble des bénévoles

* Les donateurs d'ordre qui nous font confiance.

* Les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Communauté européenne d'Alsace (CeA), nos financeurs qui nous ont accompagnés tout au long de cette crise.

* Les associations de notre mouvement, Unapei, Unapei Grand EST, Urapei Alsace UDAPEI 67 et 68 et NEXEM

* Nos quatre associations filles, CASCAD, ASCETH, ACS Montjoye et MALICES, notamment leurs présidents respectifs, M. François WUNDERLICH, Mme Marie-Paule HEITZ, Mme Dominique TRANZER et M. Jean-Pierre SERBONT.

* Les autres associations du médico-social de la Communauté européenne d'Alsace et du Grand Est.

* Les personnalités, élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux, qui soutiennent nos actions et nos projets.

Mais je tiens avant tout à remercier les personnes en situation de handicap, nos frères humains. Leur force de résilience, leur courage, leur volonté de vivre sont pour moi le moteur de mon engagement, de notre engagement.

11.2 Rapport d'orientation

La crise sociétale et sociale que nous traversons a mis en lumière les inégalités et les vulnérabilités auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap

La condamnation de la France par l'Europe en Décembre 2022 montre bien la non prise en compte des besoins, ni de l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap en France, et celle de leurs familles.

Dans ce contexte, la communauté APBA a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins émergents des personnes en situation de handicap et de leurs familles, comme elle le fait depuis bientôt 70 ans.

Face à des défis croissants, nous allons renforcer notre engagement en faveur de l'autodétermination et de l'autonomie des personnes, en adaptant nos orientations stratégiques et nos actions. En réponse à ces enjeux, notre association a intensifié ses efforts pour offrir des services innovants, visant à renforcer l'autodétermination et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Notre service de coordination de parcours interne et notre participation active à la Communauté 360 en sont les meilleurs exemples.

Ces initiatives sont le fruit d'une collaboration étroite avec les personnes handicapées elles-mêmes, ainsi qu'avec leurs familles et les professionnels du secteur ; il s'agit de mettre en pratique la triple expertise.

Cette démarche garantit une approche centrée sur les besoins et les aspirations individuelles. Nous allons la généraliser sur l'ensemble de nos accompagnements.

Nous militons pour une société solidaire et inclusive ; mais pour une inclusion choisie, adaptée et construite par les personnes en situation de handicap.

Nous réaffirmons encore et toujours notre ambition à développer des réponses médico-sociales adaptées à l'accompagnement des personnes qui présentent une déficience intellectuelle, de l'autisme, un handicap psychique ou un polyhandicap.

Nous allons également renforcer nos actions de plaidoyer et de sensibilisation pour promouvoir l'accès aux droits et à la citoyenneté des personnes handicapées.

Nous faisons nôtre la devise de l'Unapei :

sh
rep

« Liberté des choix, égalité des voix, respect des droits »

La feuille de route 2024 répondra à tous les défis que nous vivons actuellement.
Elle se décompose en 4 axes stratégiques.

Le premier axe est d'assurer la pérennité de notre association et de son projet associatif.
Comme tout le secteur médico-social, notre situation est préoccupante tant dans le domaine de la gestion propre que, depuis 1 an, dans la gestion contrôlée. Cet axe est primordial. Il est essentiel pour la mise en œuvre de notre Projet Associatif mais surtout pour la pérennité de notre association.
Cette stratégie d'équilibre se déclinera en trois points ; le plan Nouvel horizon du pôle travail, la négociation du CPOM et l'optimisation des moyens à l'échelle de chaque pôle.

Le deuxième axe est d'accompagner et progresser.
Il s'agit à la fois d'être proactif, innovateur, transversal.
Nous allons faire un état des lieux de la situation actuelle et future des personnes handicapées vieillissantes, ainsi que des personnes en aménagement creton.
Nous allons continuer à développer l'autodétermination et la triple expertise, avec l'émergence du rôle de la personne de confiance. La grande crainte de tout parent est : qui s'occupera de mon enfant après moi.
La personne de confiance sera la réponse à cette question fondamentale. Il nous faudra définir son rôle, le cadre de son intervention, son accompagnement, mais surtout son recrutement.
Nous allons développer les passerelles internes et externes, tant avec d'autres structures médico-sociales que le milieu ordinaire, avec un accompagnement en séquence. Nous mettrons en place la coordination de ces différents intervenants pour garder le sens de profond de cette démarche : accompagner la personne dans ses choix de vie.
Certains projets seront clarifiés (MAS de Turckheim, FATH du Graethof...)

Le troisième axe est : anticiper et innover
Les troubles du comportement constituent un vrai défi ; nous développerons une prise en charge spécifique. Ceci nécessitera une formation des équipes et la création de fonction d'appui ressource.
Le repérage systématique des troubles du spectre de l'autisme va être initialisé.
Une réflexion quant au développement du bénévolat sera entamée.
La communauté APBA existe déjà mais elle doit s'épanouir. Il nous faut pour cela créer des espaces d'échanges et de liens.

Le quatrième axe est : s'engager et militer
Nous prônons une société inclusive et solidaire à travers une inclusion choisit autodéterminée
Nous avons une responsabilité morale de personne à la personne en situation de handicap de construire dans la société son parcours de vie qu'elle aura choisi.
Un état des lieux des process d'inclusion va être organisé sur l'ensemble de l'association.

Des services des outils seront consolidés : services de coordination de parcours, communauté 360, catalogue de prestations de nous services et établissements

L'ADN de notre association est la militance.
Il s'agit d'un combat de tous les jours. D'un combat que doivent porter tous les parents. Il s'agit de défendre les droits de la personne, comme tout citoyen et défendre le droit aux compensation nécessaires à son handicap.

Notre association s'engage dans les différents plaidoyers de l'Unapei. Le plaidoyer quant à la condamnation de la France par l'Europe ou le plaidoyer concernant la future réforme des ESATS en sont les meilleurs exemples.
Le mouvement parental alsacien va, sous l'impulsion de l'APBA, initier un plaidoyer quant aux personnes en aménagements creton qui sont dans l'attente d'un accompagnement adapté.
Rien que dans les associations du mouvement parental alsacien, plus de 100 personnes sont dans cette situation Avec en miroir, plus de 100 enfants qui ne trouvent pas de place en IME.

En conclusion, malgré les défis rencontrés, l'APBA demeure résolument engagée dans sa mission d'accompagnement et de défense des droits des personnes en situation de handicap. Nous continuerons à œuvrer pour développer de nouvelles solutions, pour favoriser l'autodétermination et la pleine participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap, dans un esprit de solidarité de respect et de la diversité.
Ensemble, plus loin plus fort !
Merci de votre attention.

12 Approbation du rapport moral et d'orientation

Onzième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation.

Vote : Contre 1 – Abstention 0

La dixième résolution est adoptée à la majorité.

13 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous arrivons à la fin de cette Assemblée Générale. Comme vous l'avez vu, les enjeux sont nombreux, mais je suis intimement convaincu que notre organisation, notre communauté de destins en sortira par le haut. Ce combat est l'ADN du mouvement parental.

Le Président remercie tous les professionnels, plus particulièrement M. Pierre TASSETTI, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration. L'Assemblée Générale n'aurait pas été possible sans les services de l'association. Il remercie tous les participants et plus particulièrement les personnes qui ont participé à l'organisation de cette Assemblée Générale : Mesdames Claire SCHERLEN, Corinne WEISSEBERGER et Katia HAAS.

Il remercie M. Éric SIMON et l'équipe vidéo de l'ESAT de Sélestat pour la réalisation des différentes vidéos, Mme Isabelle WILHELM, M. Benoit SCHLERET et toute l'équipe de Copie Rapide qui ont imprimé les différents rapports.

Remerciements également à l'équipe de restauration de Sélestat pour la préparation du buffet et sa mise en place.

Remerciements aux enfants de l'IME de Dannemarie et ceux de l'IMP de Bollwiller et les artistes de l'atelier du Vestiaire dont vous pouvez admirer les œuvres.

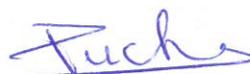
Le Président propose de participer au verre de l'amitié qui a été préparé par l'ESAT de Sélestat.

Ne lâchons rien !

Serge MOSER
Président



Marie-Claude PUCHE
Secrétaire Associative



55
179